

Article 21 du Règlement

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) n'a pas encore déposé une réponse du gouvernement au rapport du comité spécial sur la garde d'enfants et a reporté ses rencontres avec les ministres provinciaux. Pourquoi le gouvernement refuse-t-il d'agir? Est-ce une autre promesse politique en l'air que le premier ministre a faite parce qu'il se rend compte que le public appuie la garde des enfants? A-t-on donné la préférence aux dépenses entraînées par l'Accord de libre-échange ou par l'achat de sous-marins à propulsion nucléaire? Pourquoi le ministre a-t-il même refusé d'établir des objectifs pour un programme national de garde d'enfants bien que l'Accord constitutionnel l'exige?

La crise de la garde des enfants continue de s'aggraver. Le gouvernement doit prendre des mesures pour mettre sur pied un programme national de qualité qui offre des services de garde d'enfants accessibles, à coût modique, dans toutes les régions et c'est très urgent.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

LA PERFORMANCE DU GOUVERNEMENT

M. Clément M. Côté (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, depuis des mois nous nous sommes acharnés à redresser l'économie de notre pays. Depuis des mois, nous voyons l'économie de notre pays remonter la pente. Depuis des mois, nous créons des centaines, des milliers d'emplois. Depuis des mois, les taux d'intérêt diminuent. Depuis des mois, la valeur du dollar augmente. Depuis des années, les Canadiens, et en particulier les Québécois, en avaient ras le bol des libéraux. Depuis des mois, ils peuvent bénéficier du redressement économique.

Monsieur le Président, personne ne conteste la performance de notre gouvernement, même pas la population du Québec qui se dit prête à redonner au moins 40 sièges aux conservateurs, pour votre information.

Monsieur le Président, les conservateurs n'ont pas eu peur d'imposer des mesures impopulaires à la population car cela était devenu nécessaire.

Aujourd'hui, les Québécois nous confirment qu'ils sont d'accord avec nous et qu'ils ne veulent pas que les libéraux reviennent pour nous mettre en faillite.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES SOCIALESLE RÉSEAU NATIONAL POUR EN FINIR AVEC LA FAIM—
HOMMAGE À L'ŒUVRE DE L'ORGANISME

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, on n'a pas besoin d'aller bien loin de la Colline du Parlement pour voir les signes de la faim, même dans la riche ville d'Ottawa. Le long des rues Bank et Sparks, il n'est pas rare de voir de pauvres hères manger des choses récupérées dans les poubelles. Et à moins d'un mille de la Colline du Parlement, la soupe populaire de St. Brigid nourrit les affamés 24 heures par jour.

Le problème de la faim s'étend dans tout notre immense pays, de l'est à l'ouest et du nord au sud. Il se manifeste de

bien des façons. Des enfants vont à l'école sans avoir pris leur petit déjeuner, de jeunes mères nourrissent leurs bébés avec de l'eau sucrée parce qu'elles n'ont pas de nourriture à la maison et des gens qui n'ont pas mangé pendant des jours doivent marcher plusieurs milles jusqu'aux dépôts de nourriture.

• (1110)

Dieu merci, on contribue à remédier au problème de la faim. Le Réseau national pour en finir avec la faim, issu de la Conférence nationale sur la faim tenue en novembre 1986, est parrainé par un certain nombre d'associations, notamment des Églises, des travailleurs sociaux et d'autres organismes de développement social. Il a pour objectif d'éliminer le besoin d'avoir des banques alimentaires d'ici 1992 en préconisant des améliorations aux programmes sociaux dans des domaines comme le logement, l'emploi et la sécurité du revenu.

J'espère m'exprimer au nom de tous les députés, monsieur le Président, en rendant hommage à l'action du Réseau national pour en finir avec la faim au Canada. Cette action ne passe pas inaperçue.

* * *

L'ÉNERGIEL'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-
UNIS—LA POSITION DU PARTI LIBÉRAL

M. Paul Gagnon (Calgary-Nord): Monsieur le Président, les libéraux ont peut-être de nouveaux visages, mais ils chantent toujours la même vieille rengaine. L'une des mesures à avoir le plus semé la division qu'un Parlement ait jamais adoptée a été la politique énergétique nationale. Cette initiative a forcé une région du pays, l'Ouest, à vendre son produit à moitié prix et, comme si ça ne suffisait pas, à payer des taxes exorbitantes.

Notre gouvernement a compris que cette politique était mauvaise et a mis un terme à cet abus. Lundi, le chef du parti libéral a encore déclaré que le gouvernement avait démantelé la politique énergétique nationale pour amadouer les Américains. Ce n'était pas pour amadouer les Américains, mais pour mettre fin à un abus, redresser un tort, réparer une injustice. Les libéraux n'ont rien appris de l'histoire. Au moment des prochaines élections, les candidats libéraux dans l'Ouest iront rejoindre dans les poubelles de l'histoire leurs prédécesseurs de 1984, 1979, 1974 et 1972.

* * *

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUELA MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS—LES
NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LES
ÉTATS-UNIS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, le 14 avril 1986, l'ancien ministre du Commerce extérieur (M. Kelleher) a déclaré, à propos des produits pharmaceutiques, que la question n'était liée en aucune façon aux discussions actuelles tendant à déterminer s'il doit y avoir ou non des pourparlers commerciaux entre le Canada et les États-Unis.

Les 6 et 27 octobre, les 6 et 19 novembre, les 1^{er} et 8 décembre 1986, le 2 février, le 26 mars, le 2 avril, les 11, 13, 14 et 19 août 1987, on a demandé au premier ministre (M. Mulroney),